



PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**CONTRAT DE PROJETS  
ETAT-REGION  
2007 - 2013  
Provence - Alpes - Côte d'Azur**

Extraits

**I.2.1 Modernisation de la ligne des Alpes d'Aix à Briançon**

La ligne ferroviaire reliant Marseille à Briançon dispose d'une infrastructure très vétuste, ne permettant pas d'offrir un service ferroviaire satisfaisant. La modernisation complète de l'infrastructure de la ligne des Alpes répond à un besoin important en terme d'aménagement et de désenclavement des territoires traversés. Une attention particulière sera portée à la desserte de Cadarache (ITER, CEA).

La capacité de la ligne et les temps de parcours seront améliorés afin de faire le lien entre ITER et le réseau TGV national. L'objectif est d'assurer sur la partie basse de la ligne des Alpes, d'Aix à Manosque, une desserte aux 30 minutes en heure de pointe et sur la partie haute de la ligne une desserte aux 60 minutes entre Aix et Gap. Les travaux sur la partie d'Aix à Manosque permettront des relèvements de vitesse et une augmentation de capacité générale de la ligne.

Sur la partie haute de la ligne, la mise en qualité de la voie et la modernisation de certaines installations (croisements) sont indispensables pour assurer l'objectif de desserte.

Les études préliminaires sont en cours et seront achevées dans le courant du premier semestre 2007.

Bénéficiaire : RFF

Financement (en M€) : 114 M€

	Etat	Région	autres collectivités	RFF	Total
Travaux sur partie Aix-Manosque	20	20	14	20	74
Travaux sur partie haute	10	15	5	10	40

--ooo0ooo--

**I.3.2 Etudes de faisabilité économique et technique de la percée ferroviaire du Montgenèvre**

Depuis plusieurs années, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires français et italiens soutiennent le projet de percée ferroviaire sous le Montgenèvre. Le projet de tunnel consiste à relier la ligne Marseille-Briançon au réseau ferré italien, dans le Val de Susa. Il a pour objectifs de :

- acheminer par feroutage le trafic poids lourds au travers des Alpes entre le sud de la France et le nord de l'Italie à partir de plates-formes intermodales situés côté français à Chorges ou Montdauphin ;
- relier le département des Hautes Alpes, et en particulier les villes de Gap et Briançon au réseau T.G.V. via le tunnel sous le Montgenèvre et la ligne nouvelle Lyon – Turin, dont le présent projet se présente comme complémentaire ;
- favoriser le développement du transport combiné en améliorant la desserte ferroviaire du port de Marseille.

Le Contrat de projets intégrera, au-delà de la modernisation de la ligne des Alpes, la poursuite des études sur la faisabilité technique et économique de son prolongement en tunnel sous le Montgenèvre.

Bénéficiaire : Etat

Etat	Région	autres collectivités	RFF	Total
5	10	4	1	20

CG 220307